

■	AVANT-PROPOS	7
■	INTRODUCTION	9
Partie I : CONNAÎTRE LA PROVINCE		11
■	I.1. – LA TERRE ET LES HOMMES	13
	I.1.1. – La situation géographique	13
	I.1.2. – La géographie physique	13
	I.1.3. – La géographie humaine	15
	I.1.4. – Le découpage administratif	15
■	I.2. – L’HISTOIRE ET LA CULTURE	16
	I.2.1. – L’histoire	16
	I.2.2. – Les grands groupes ethno-linguistiques	18
Partie II : INFORMATIONS SOCIALES		19
■	II.1. – LA SANTE	21
	II.1.1. - Les infrastructures de la Région Sanitaire Centre	21
	II.1.2. - Le personnel de santé	22
	II.1.3. - Les indicateurs de couverture de santé	24
■	II.2. - L’EDUCATION	27
	II.2.1. - L'enseignement pré-primaire	27
	II.2.2. - L'enseignement primaire	28
	II.2.3. - L'enseignement secondaire	29
	II.2.4. - Le fléau du redoublement	29
■	II.3.- LES AFFAIRES SOCIALES	30
	II.3.1. - Les personnes handicapées	30
	II.3.2. - Les causes des handicaps	31
	II.3.3. - Les interventions de la Coordination Provinciale	31

■	II.4. - LES TELECOMMUNICATIONS	33
■	II.5. - LE CADASTRE ET L'URBANISME	34
■	II.6. - L'EMPLOI	35
	II.6.1 - L'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée	35
	II.6.2 - Le secteur informel	35
■	II.7. - LES INFRASTRUCTURES	36
	II.7.1 - L'eau et l'électricité	36
	II.7.2 - Les voies de communication	38
■	II.8- L'ENVIRONNEMENT	38
Partie III – INFORMATIONS ECONOMIQUES		39
■	III.1. – L'AGRICULTURE, L'ÉLEVAGE ET LA PECHE	41
	III.1.1. – L'agriculture	41
	III.1.2. – L'élevage	42
	III.1.3. – La pêche	43
■	III.2. - LE BOIS ET L'INDUSTRIE DU BOIS	45
■	III.3. - L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE	45
■	III.4. - LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS	48
■	III.5. - COMMERCE : CECA-GADIS	49
■	III.6. - LES SERVICES	49
	III.6.1. - Les transports	49
	III.6.2. - L'hôtellerie et le tourisme	52
	III.6.3. - Le Pari Mutuel Urbain Gabonais	54
	III.6.4. - Les assurances	54
	III.6.5. - La Banque Gabonaise de Développement	55
■	CONCLUSION	57

- Tableau 1** : Organisation administrative du Moyen-Ogooué
- Tableau 2** : Résidents par groupe ethnique dans la province en 1993
- Tableau 3** : Ressources humaines de la Région Sanitaire Centre en 2012
- Tableau 4** : Couverture vaccinale dans le cadre du PEV
- Tableau 5** : Consultations pré-post natales et infantiles
- Tableau 6** : Activités d'hospitalisation de 2011 à 2012
- Tableau 7** : Dix (10) Premières causes de Morbidités de la Région Centre en 2011
- Tableau 8** : Dix (10) Premières causes de Morbidités de la Région Centre en 2012
- Tableau 9** : Evolution du nombre d'établissements
- Tableau 10** : Evolution des effectifs au primaire
- Tableau 11** : Evolution du nombre d'établissements au primaire
- Tableau 12** : Evolution des effectifs du secondaire
- Tableau 13** : Evolution des redoublements au primaire et secondaire.
- Tableau 14** : Répartition des personnes handicapées
- Tableau 15** : Causes des handicaps
- Tableau 16** : Interventions de la Coordination Provinciale
- Tableau 17** : Allocations perçues en FCFA
- Tableau 18** : Evolution de l'activité de Gabon Télécom
- Tableau 19** : Production et vente d'eau potable en m³
- Tableau 20** : Production d'électricité
- Tableau 21** : Evolution de l'activité de la pêche
- Tableau 22** : Evolution de la Production et des ventes du bois transformé
- Tableau 23** : Evolution de l'activité en tonnes
- Tableau 24** : Evolution du chiffre d'affaires en millions de F CFA
- Tableau 25** : Evolution des effectifs et du chiffre d'affaires
- Tableau 26** : Evolution de l'activité de SOGATRA
- Tableau 27** : Tarifs au départ de Lambaréné
- Tableau 28** : Evolution du trafic fluvial
- Tableau 29** : Capacité d'accueil de quelques hôtels de Lambaréné

BGD : Banque Gabonaise de Développement
CCPAL : Centre Communautaire de Pêche et de l'Aquaculture de Lambaréné
CGAT : Commissariat Général à l'Aménagement du Territoire
CHRGR : Centre Hospitalier Régional George RAWIRI
CM : Centre Médical
CNAMGS : Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CS : Case de Santé
DAP : Direction de l'Académie Provinciale
FAO : Fonds Mondial pour l'Alimentation
GCA : Gabonaise de Courtage d'Assurance
GPS : Gabon Propre Service
Ha : Hectare
HAS : Hôpital Albert SCHWEITZER
IGAD : Institut Gabonais d'Appui au Développement
Km : Kilomètre
Km² : Kilomètre carré
m³ : Mètre cube
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PMUG : Pari Mutuel Urbain Gabonais
PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODIAG : Projet d'Investissement Agricole au Gabon
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SEEG : Société d'Energie et d'Eau du Gabon
SIAT : Société Industrielle pour l'Agriculture Tropicale
SMI : Santé Maternelle et Infantile
SNI : Société Nationale Immobilière
SOGATRA : Société Gabonaise de Transport
TS : Technicien Supérieur

Le décret 1207/PR du 17 novembre 1977 portant création et organisation de la Direction Générale de l'Economie (DGE) lui confère, entre autres missions, celle de la promotion de l'économie nationale.

En 1994, la DGE a initié l'étude «Economie provinciale». Il s'est agi de mettre à la disposition du Gouvernement, des décideurs économiques et politiques, des étudiants et chercheurs ainsi que des investisseurs et d'autres personnes intéressées, l'information socio-économique la plus fine possible sur chacune des neuf provinces que compte le Gabon.

Le vote de la loi 15/96 du 6 juin 1996 sur la décentralisation a conforté cette réflexion. A cet effet, un rapport annuel détaillé propre à chaque province devrait être présenté au Gouvernement et aux autorités locales, compte tenu des prérogatives conférées à ces dernières par ladite loi.

La présente publication est la réponse à la demande des autorités politiques et administratives dans le but de mieux cerner les réalités économiques de chaque province.

Les informations contenues dans le présent document découlent de la collaboration permanente des services de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF) avec les opérateurs économiques, les autres administrations et les opinions informées, au travers des différentes enquêtes et entretiens réalisés puis complétés par les recherches de la Cellule « promotion de l'économie provinciale».

Nous vous prions de bien vouloir nous signaler les erreurs qui pourront être décelées dans ce document afin que nous puissions en tenir compte lors de la prochaine publication.

Nous remercions, tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment le Gouverneur, les préfets, les Présidents des Conseils municipaux et Départementaux, les Administrations publiques et les Opérateurs économiques. Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude, avec l'espoir d'une collaboration toujours plus soutenue.

La province du Moyen-Ogooué regorge de multiples atouts sur le plan économique. Ces potentialités portent essentiellement sur la richesse de son plan d'eau en ressources halieutiques, la diversité biologique tant faunique que floriste, le fort potentiel de son sol et sous-sol en ressources naturelles, les ressources humaines caractérisées par une population relativement jeune, la forte diversité linguistique et culturelle, la situation géographique propice au développement des affaires.

La présente publication retrace l'évolution de l'activité économique et des secteurs sociaux de 2010 à 2012 dans la province du Moyen-Ogooué.

L'année 2012, dans la province du Moyen-Ogooué s'est soldée par des licenciements successifs.

La vieillesse des plantations de palmier à huile a entraîné une réduction du rendement à l'hectare et la baisse de la productivité de la main d'œuvre à SIAT.

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) est la politique autour de laquelle s'articulent les actions du gouvernement en matière de santé. Celles-ci visent l'amélioration de l'état de santé des populations par une meilleure adéquation, qualitative et quantitative, entre l'offre des prestations sanitaires et les besoins essentiels de la population. Cette politique se traduit dans la province par la présence d'infrastructures et de personnel de santé.

Le secteur agriculture, pêche et élevage s'améliore progressivement, malgré le caractère embryonnaire des statistiques.

Les évolutions des années 2010, 2011 et 2012 seront analysées en trois (3) parties : connaître la province, les informations sociales et les informations économiques.

CONNAITRE LA PROVINCE

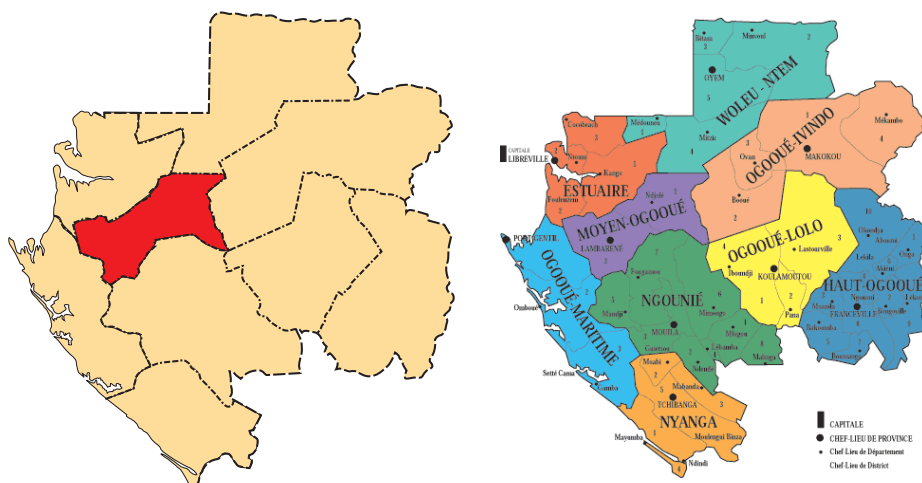
PARTIE

1

I.1. – LA TERRE ET LES HOMMES

I.1.1. – La situation géographique

D'une superficie totale de 18 535 km², soit 6,9% de la surface totale du Gabon, la province du Moyen-Ogooué est la plus petite de par sa superficie. Elle est située au centre du pays et partage une frontière commune au Nord, au Nord-Ouest, à l'Ouest, au Sud et à l'Est respectivement avec les provinces du Woleu-Ntem, de l'Estuaire, de l'Ogooué-Maritime, de la Ngounié et de l'Ogooué-Ivindo. La capitale de la province est Lambaréné. Les habitants du Moyen-Ogooué sont des Migovéens.



Situation de la province du Moyen-Ogooué dans le Gabon

I.1.2. - La géographie physique

- Le relief

Occupant la plus grande partie du département de l'Abanga-Bigné, une zone de montagnes à l'Est s'oppose à une zone de plaines dans tout le reste de la province.

- L'hydrographie

Le fleuve Ogooué traverse toute la province et est navigable entre Ndjolé et Port-Gentil en passant par Lambaréné, avant de se jeter dans l'Océan Atlantique. Le fleuve Ngounié rejoint l'Ogooué en amont de Lambaréné. L'Abanga et les lacs du Sud (Onangué, Oguemué Ezanga etc.) ainsi que ceux du Nord (Azingo, Nkovie, Deguelé etc.) arrosent aussi la province.

- Le climat

Traversée par l'équateur à Chinchoua, la province présente les caractéristiques suivantes :

- un climat de type équatorial, chaud et humide, avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches ;
- une forte hygrométrie ;
- une hauteur annuelle des précipitations de 2 mm à Lambaréné et 1,8 mm à Ndjolé ;
- une température moyenne annuelle oscillant entre 33°C et 38°C aux mois de février et mai .

- La végétation

La forêt couvre 83,62% de la province, soit 15 500 km². La part attribuée aux exploitants forestiers est de 11 232 km² et celle occupée par les villes est de seulement 85 km². De plus, le Moyen-Ogooué partage l'aire protégée de Wonga-Wongué avec les provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime .

Globalement, la province se subdivise en trois zones :

- à l'Est, zone de montagnes (les trois cantons Est du département de l'Abanga-Bigné) ;
- à l'Ouest, zone de plaines semi-aquatique ou «zone des lacs» (cantons Ogooué-Aval, Lacs du Nord, Lacs du Sud du département de l'Ogooué et des Lacs) ;

- au centre, zone de plaines non-aquatique ou «terrestre» (cantons «Route de Fougamou», Ogooué-Ngounié, Ogooué-Mbiné du département de l'Ogooué et des Lacs, et le canton Ouest du département de l'Abanga-Bigné : Ebel-Abanga, plus la fraction au bord de l'Ogooué du canton de Samkita).

I.1.3. - La géographie humaine

D'après les données du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1993, l'effectif de la population de la province du Moyen-Ogooué est de 42 316 habitants et représente 4,2% de la population totale du pays. Sa densité est de 2,3 habitants au km² et son taux d'accroissement de 0,61%. La population des femmes est de 51% et celle des hommes est de 49% .

La population migovéenne se caractérise par plusieurs facteurs, parmi lesquels :

- un taux d'urbanisation de 44,3% ;
- une plus faible proportion de jeunes de moins de 15 ans.

I.1.4. - Le découpage administratif

La province comprend deux départements : «Ogooué et Lacs» et «Abanga-Bigné». On compte, onze (11) cantons, cent soixante sept (167) villages et trois districts : Makouké, Aschouka et Bifoun.

Tableau 1: Organisation administrative du Moyen-Ogooué

Départements	Communes et Chefs-lieux	Cantons	Villages	Population
Ogooué et Lacs	Lambaréné	Ogooué-Amont Ogooué-Aval Lacs du nord Lacs du sud Route de Fougamou Ogooué-Ngounié Ogooué-Mbiné	105	32 782
Abanga-Bigné	Ndjolé	Ebel-Abanga Ebel-Alembé Bifoun-Wéliga Samekita	62	9 534

Source : CGAT, RGPH 1993 ⁽¹⁾

Une commune compose chaque département :

- Lambaréné dans le département de l’Ogooué et Lacs ;
- Ndjolé, pour le département de l’Abanga-Bigné.

Le Gouverneur est l’autorité de la province. Chaque département est sous l’autorité d’un Préfet et chaque District sous celle d’un Sous-préfet.

1.2. - L’HISTOIRE ET LA CULTURE

1.2.1. - L’histoire

L’espace migovéen est demeuré quasiment inconnu des Occidentaux jusqu’en 1819, lorsque T.E. Bowdich publie «Voyages dans le pays d’Aschantie». Il décrit l’ensemble ethnique que forme le groupe linguistique Myéné.

Les Américains Walker et Preston en 1854 organisent la remontée de l’Ogooué, suivis par l’explorateur Paul du Chaillu. Toutefois, ce n’est qu’à partir des expéditions de la Marine française qu’ont été dressés les premiers relevés cartographiques de l’Ogooué. Lambaréné était un centre de commerce contrôlé par les rois NKombé et Ranoké,

⁽¹⁾ RGPH 1993, Fascicule du bureau central du recensement

souverains des tribus Galoa et Enanga qui peuplent la grande île de l'Ogooué.

Dans cette moitié du siècle, la traite des esclaves était intense et rentable pour les populations côtières qui ont maintenu leur monopole en empêchant la communication entre les étrangers et les tribus de l'intérieur.

En 1867, un traité de paix, d'amitié et de commerce est signé entre la France et le roi Ranoké, puis en 1873 avec le roi galoa Nkombé.

C'est ainsi que les comptoirs furent établis le long du fleuve. Robert Bruce Walker, père de l'abbé, ouvrit la première factorerie Hatton et Cookson sur le site de l'actuel hôpital Schweitzer. Les missions chrétiennes suivirent le mouvement à partir de 1880.

On ne peut parler du Moyen-ogoué sans évoquer le Dr. Albert Schweitzer. Albert et Hélène Schweitzer débarquent à Lambarené en pirogue le 16 Avril 1913 où ils fondent leur premier hôpital sur le terrain de la mission évangélique de Paris. Ce modeste dispensaire devient progressivement un village-hôpital de bois, de tôle et de torchis dans lequel Albert Schweitzer soignera sans relâche de 1913 à 1965 ses «indigènes». Albert Schweitzer meurt à Lambarené en 1965.

Aujourd'hui, Lambaréné demeure un centre administratif et économique actif grâce à ses voies de communications routières et fluviales. Les populations du Moyen-Ogooué sont une véritable mosaïque ethnique appartenant à quatre des sept groupes linguistiques du pays : Myéné, Fang, Métiè et Mériè.

I.2.2. - Les grands groupes ethno-linguistiques

La province du Moyen-Ogooué constitue, de par sa situation géographique assimilable à un carrefour, le point de rencontre (surtout à hauteur de Lambaréné) de quatre grands ensembles ethno-linguistiques. La présence des principaux groupes est schématisées dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Résidents par groupe ethnique dans la province en 1993

Groupes ethniques	Population	Population en pourcentage
Fang	12467	29,5%
Kota-Kélé	3175	7,5%
Mbede-Teké	173	0,4%
Myené	3873	9,2%
Nzebi-Duma	2871	6,8%
Okandé-Tsogho	3065	7,3
Shira-Punu	13560	32,2%
Naturalisés	79	0,2%
Total Gabonais	39264	93,1%
Etrangers	2897	6,9%
Total	42161	100%

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, 1993

La lecture du tableau qui précède permet de constater la prédominance du groupe ethnique Shira-Punu dans la province, suivi du groupe Fang.

INFORMATIONS SOCIALES

PARTIE 2

Au plan social, l'éducation, la santé, l'emploi, les infrastructures, les affaires sociales, le cadastre et l'urbanisme présentent des résultats mitigés.

II.1. - LA SANTE

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) est la politique autour de laquelle s'articulent les actions du gouvernement en matière de santé. Celles-ci visent l'amélioration de l'état de santé des populations par une meilleure adéquation, qualitative et quantitative, entre l'offre des prestations sanitaires et les besoins essentiels de la population.

Cette politique se traduit dans la province par la présence d'infrastructures et de personnel de santé. La Région Sanitaire Centre compte deux (2) départements sanitaires : le Département Sanitaire de l'Ogooué et Lacs et celui de l'Abanga-Bigné.

II.1.1. - Les infrastructures de la Région Sanitaire Centre

Les structures publiques fonctionnelles sont :

- le Centre Hospitalier Régional Georges RAWIRI de LAMBARENE, (hôpital de référence qui regroupe l'ensemble des services hospitaliers) ;
- le Centre Médical de NDJOLE ;
- le Centre Médical de NGOMO (en réhabilitation depuis 2011) ;
- le Centre de Santé Urbain de LAMBARENE ;
- le Centre de Santé de BIFOUN ;
- la Base Epidémiologique de Lutte contre les Endémies ;
- la Base Régionale d'Hygiène Publique et d'Assainissement ;
- le Centre de Santé Maternelle et Infantile (SMI) Régionale ;
- le Centre de Traitement Ambulatoire de LAMBARENE ;
- l'Antenne Régionale de l'Office Pharmaceutique National (OPN) ;
- les Dispensaires (10) ;
- les Infirmeries (3) et Cases de santé (2).

INFORMATIONS SOCIALES

Les structures privées fonctionnelles sont :

- l'Hôpital Albert SCHWEITZER de LAMBARENE (hôpital de référence qui regroupe l'ensemble des services hospitaliers) ;
- le Centre de Santé de MAKOUKE ;
- les Infirmeries (06) ;
- l'Unité de Recherche Médicale Fondation Albert Schweitzer (1);
- la Pharmacie ITOLA (01) ;
- les Dépôts Pharmaceutiques (10).

II.1.2. - Le personnel de santé

En 2012, la province a un effectif total de 441 Agents dont 312 dans le secteur public et 129 dans le para public. Le tableau ci-après indique leur répartition par nature et structure.

**Tableau 3 : Ressources humaines de la Région Sanitaire
Centre en 2012**

STRUCTURES PUBLIQUES			STRUCTURES PRIVEES	
Qualification	Nombre	Observation	Nombre	Observation
Médecins Généralistes	19	Dont 1 à compétence Pédiatrique	2	
Chirurgiens	2	dont 2 Vacataires, nécessité d'affecter 1 permanent	2	
Gynécologues	1	nécessité d'affecter 1	0	
Pédiatres	1	Nécessaire nécessité d'affecter au - 1	1	
Anesthésistes-réanimateurs	3	Indispensable vu le nombre pathologies	0	
Chirurgiens dentistes	1	Nécessaire nécessité d'affecter au - 1	1	
Pneumologue	1	Directeur Régional de Santé	-	
Pharmaciens	1		1	
Sages-femmes	14	-	5	dont 2 vacataires
TS Anesthésistes	2	Insuffisant pour 1 structure dont l'activité ne cesse d'accroître au CHRGR	1 (idem)	
T Radiologie	5	-	2	dont 1 vacataire
T Biologie Médicale	12	dont 7 TS	4	
Techniciens Ophtalmo	1	-	1	
Techniciens dentaires	1		2	
Agents Statisticiens	2		1	
Adjoints Techniques Pharmacie	1		1	
Psychologues	3		0	
TSSP	2		0	
Infirmiers d'Etat,	16	Nombre est insuffisant	14	dont 3 vacataires insuffisant

INFORMATIONS SOCIALES

Infirmiers Assistants	200		75	
Infirmiers Auxiliaires	20		14	
Matrones	4	Nombre insuffisant	2	Nécessite renforcement de capacité
TOTAL	312		129	

Source : Service Informatique et Statistique du Centre Hospitalier Régional Georges RAWIRI

II.1.3. - Les indicateurs de couverture de santé

- Les vaccinations

Le nombre d'enfants de moins d'un an vaccinés contre le BCG et le DTCP(3) augmente respectivement de 66% et 137% en 2012. La Vaccination Antitétanique (VAT) a été administrée à 1369 femmes enceintes en 2011 et 2647 femmes en 2012. Les doses administrées ont atteint 71% de la population cible.

Le taux de couverture dans le cadre du PEV a été de 36,85% entre 2010 et 2011 et de 39,92% entre 2011 et 2012 pour le BCG, la Rougeole ainsi que le DTCP (3).

Tableau 4 : Couverture vaccinale dans le cadre du PEV

	2010	2011	2012
BCG	783	1240	2064
DTCP (3)	630	695	1651
ROUGEOLE	3	-	3
VAT	683	1369	2647

Source : Service Informatique et Statistique du Centre Hospitalier Régional Georges RAWIRI

La fréquentation des structures sanitaires de la Région Centre est mesurée par le nombre total des consultations qui est de 75 465 cas contre 57 499 en 2011 soit une augmentation de 17 966 consultations en 2012.

- Les activités de la Santé Maternelle et Infantile (SMI)

Le nombre d'enfants consultants de plus d'un an a augmenté de 39% en 2012. La fréquence des consultations des enfants de plus d'un an est faible en raison de l'arrêt des consultations pédiatriques à un an dans les Centres de Santé Maternelle et Infantile (SMI).

Tableau 5 : Consultations pré-post natales et infantiles

	Années	Femmes enceintes	Enfants plus d'un an	Enfants moins d'un an	Post natales
Nombre de consultants	2012	2161	272	2966	2077
	2011	2472	196	1839	1237
	2010	1852	130	689	1243
Nombre de consultations	2012	5639	2049	12 058	3624
	2011	5796	861	1418	2109
	2010	4048	188	2196	1967
%Consultations	2012	38%	13%	25%	57%
	2011	43%	23%	30%	59%
	2010	46%	69%	31%	63%

Source : Service Informatique et Statistique du Centre Hospitalier Régional Georges RAWIRI

- Les activités d'hospitalisation

Les activités d'hospitalisation sont en hausse en 2012 soit 11 444 malades hospitalisés contre 6 189 en 2011. Cette augmentation s'explique par le fait que les établissements de référence ont deux types d'accueil : les hospitalisations découlant de leurs propres consultations et celles provenant des structures périphériques. L'utilisation moyenne des lits par an du CHRGR est de 35,8% et de 60,1% à l'H.A.S. en 2012.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 6 : Activités d'hospitalisation de 2011 à 2012

Structures	Capacité en lits		Nombre de malades hospitalisés		Taux d'occupation moyen de lits	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
CHRGRL	80	80	2719	2749	33,26	35,81
HAS	152	131	2326	7135	15,16	60,06
CM Ndjolé	32	27	1051	728	22,59	17,20
CS Bifoun	15	15	ND	626	ND	ND
CM Ngomo	4	4	9	ND	1,51	ND
CS Lambaréné	6	6	0	88	ND	ND
CS Makouké	7	6	84	118	7,2	9,13
Total	296	269	6189	11444	19,99	42,46

Source : Service Informatique et Statistique du Centre Hospitalier Régional Georges RAWIRI

99 cas de décès ont été enregistrés en 2011, ce nombre a progressé en 2012 atteignant ainsi 186 décès avec un pic au niveau de l'HAS (134 décès).

De 2011 à 2012, le paludisme reste la première cause de consultation et d'hospitalisation au sein de toutes les structures de la Région Sanitaire Centre, avec 20 000 cas en 2012 comparativement à 2011 avec 19 710 cas de paludisme.

Tableau 7 : 10 premières causes de Morbidités de la Région Centre en 2011

Pathologies	Hommes	Femmes	TOTAL
Paludisme probable (GE non faite)	7424	7805	15229
Paludisme confirmé (GE positive)	2140	2341	4481
Diarrhée aiguë, gastro-entérite	1673	1684	3357
Bronchite aiguë	1405	1493	2898
Anémie (en dehors de la grossesse)	647	907	1554
Gastrite aiguë	359	772	1131
Rhinites	515	542	1057
Hypertension artérielle	315	600	915
Hernies inguinales	334	70	404

Source : Service Informatique et Statistique du Centre Hospitalier Régional Georges RAWIRI

Tableau 8 : 10 premières causes de Morbidités de la Région Centre en 2012

Pathologies	Hommes	Femmes	Total	%
Paludisme probable (GE non faite)	7516	7902	15418	39,12
Tous autres Etats morbides mal définis	2309	2483	4792	12,16
Paludisme confirmé (GE positive)	2187	2395	4582	11,63
Bronchite aiguë	1714	1863	3577	9,08
Diarrhée aiguë, gastro-entérite	1715	1738	3453	8,76
Céphalées	1407	1496	2903	7,37
Œdèmes (sans autre indication)	1014	971	1985	5,04
Avulsion dentaires incluses	739	760	1499	3,80
Grippe	517	545	1062	2,69
Plaies	68	70	138	0,35
Total	19186	20223	39409	100

Source : Service Informatique et Statistique du Centre Hospitalier Régional Georges RAWIRI

II.2. - L'ÉDUCATION

La Circonscription scolaire du Moyen-Ogooué compte en 2012, 47 établissements au cycle pré-primaire, 88 au cycle primaire et 12 au secondaire. 97 salles de classes au cycle pré- primaire, 354 au cycle primaire et 127 au secondaire accueillent les enfants en formation.

II.2.1. - L'enseignement pré-primaire

En 2012, le nombre d'enfants au préscolaire est de 2 190 contre 1 869 en 2011. Cette progression montre la nécessité d'ériger de nouvelles structures d'accueil.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 9 : Évolution du nombre d'établissements

Ordre d'enseignements	2009	2010	2011	2012
Public	15	15	19	21
Catholique	-	-	-	2
Protestant	-	-	-	1
Islamique	-	-	-	1
Privés laïcs	15	15	18	18
Affaires sociales	4	4	4	4
Total	34	34	41	47

Source : DAP

II.2.2. - L'enseignement primaire

Le nombre d'enseignants du primaire croit de 5% passant de 367 à 386 entre 2011 et 2012. Le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de 132. En raison du système de mi-temps en vigueur, le nombre d'élèves par enseignant est de 23.

- L'évolution des effectifs au primaire

L'enseignement primaire enregistre une légère baisse du nombre total d'élèves qui passe à 12 914 en 2012 contre 13 117 en 2011, soit une baisse de 1,5%.

Tableau 10 : Evolution des effectifs au primaire

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Elèves inscrits en 1 ^{ère} année dont filles	2 778 1 354	2 735 1 249	2 581 1 166
Elèves inscrits en 2 ^{ème} année dont filles	2 805 1 355	2 844 1 386	2 614 1 268
Elèves inscrits en 3 ^{ème} année dont filles	3 193 1 549	3 121 1 475	2 789 1 372
Elèves inscrits en 4 ^{ème} année dont filles	2 654 1 346	2 589 1 292	3 048 1 463
Elèves inscrits en 5 ^{ème} année dont filles	1 724 821	1 828 906	1 882 922
Total élèves du primaire dont filles	13 154 6 425	13 117 6 308	12 914 6 191

Source : DAP

- Evolution du nombre d'établissements au primaire

Le nombre d'établissements a augmenté de 4,7% en 2012.

Tableau 11 : Evolution du nombre d'établissements au primaire

Ordres d'enseignements	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Public	43	44	45
Catholique	12	12	12
Protestant	11	13	11
Islamique	-	-	1
Privés laïcs	15	16	20
Total	81	85	89

Source : DAP

II.2.3. - L'enseignement secondaire

Le nombre d'enseignants du secondaire est de 174 en 2012 contre 182 en 2011, soit une baisse de 4%. Le nombre d'élèves est de 7 075 en 2012 contre 6 298 en 2011, soit une hausse de 12%.

Tableau 12 : Evolution des effectifs du secondaire

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Total élèves des Lycées	3 621	2 994	2 649
dont filles	1 763	1 490	1 306
Total élèves des CES	2 054	2 558	1 908
dont filles	1 053	949	917
Total élèves Collège «Long»	1 894	746	2 518
dont filles	689	400	1 318
Total élèves enseignement secondaire	7 569	6 298	7 075

Source : DAP

II.2.4. - Le fléau du redoublement

5 120 élèves du primaire et 1 740 élèves du secondaire ont redoublé leurs classes en 2012.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 13 : Evolution des redoublements au primaire et secondaire

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Total redoublants au primaire	4410	4958	5120
Total redoublants au Secondaire	1649	2131	1740

Source : DAP

II.3. - LES AFFAIRES SOCIALES

Les services des affaires sociales sont chargés d'assurer l'assistance sociale auprès des tribunaux, des hôpitaux, d'établissements scolaires, des maisons d'arrêt, des maisons de retraite, des maisons ou établissements de garde des enfants, etc.

A ce titre, ils participent à la lutte contre les fléaux sociaux et médico-sociaux. Ils organisent la prise en charge des populations vulnérables, notamment les handicapés, les personnes du 3^{ème} âge, les enfants en difficulté sociale, les familles nécessiteuses etc.

II.3.1. - Les personnes handicapées

En 2012, on dénombre 143 handicapés pris en charge par l'Etat dans la province du Moyen Ogooué dont 96 sont des handicapés moteurs, 17 psychiques et 30 sensoriels. Il n'y a pas de structures d'accueils spécialisés pour les enfants handicapés sensoriels.

Tableau 14 : Répartition des personnes handicapées

	2010	2011	2012
Handicapés moteurs	87	85	96
Handicapés psychiques	15	15	17
Handicapés sensoriels	28	27	30
Total	130	127	143

Source : Coopération Provinciale du Moyen-Ogooué

II.3.2. - Les causes des handicaps

Au regard du tableau ci-dessous, on constate que 82 personnes sont devenues handicapées par suite de maladie et 40 le sont de naissance.

Tableau 15 : Causes des handicaps

	2010	2011	2012
Naissance	36	36	40
Maladie	74	72	82
Accident de circulation	16	15	17
Accident de travail	3	4	4

Source : Coordination Provinciale du Moyen-Ogooué

II.3.3. - Les interventions de la Coordination Provinciale

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Famille alloue depuis plusieurs années, une allocation annuelle de 75 000 FCFA aux handicapés et 50 000 FCFA aux indigents sous forme de bons de caisse du Trésor Public. Cette allocation est payée au mois de décembre.

Quatre vingt douze (92) enfants, en majorité des orphelins, sont pris en charge, quarante neuf (49) dont l'âge est compris entre 1 et 25 ans sont scolarisés en 2012 contre cinquante cinq (55) parmi les quatre vingt quatorze (94) enfants en 2011.

Le Ministère des Affaires Sociales et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) offrent des trousseaux scolaires aux enfants orphelins et ceux dont les parents sont économiquement faibles tous les deux (2) ans au moins pour les encourager à poursuivre leurs études.

Dans le cas des conflits conjugaux, soixante dix neuf (79) pensions alimentaires ont été payées aux femmes en 2012 contre quatre vingt huit (88) en 2011, soit une baisse de 10%.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 16 : Interventions de la Coordination Provinciale

	2010	2011	2012
Handicapés	130	127	143
Maltraitance	20	10	10
Enfants	87	94	92
Femmes	80	88	79
Indigents	115	115	114

Source : Coordination Provinciale du Moyen-Ogooué

- Les aides secours

La province compte 3 centres sociaux à Lambaréné, Bifoun et Ndjolé. Ces Centres Sociaux ont pour missions la prise en charge de toutes personnes en difficultés quelque soit son rang social, son âge et son sexe.

Les aides au secours sont payées chaque trimestre au profit des veuves, des enfants abandonnés, des personnes âgées, des orphelins et des jeunes filles mères. Elles sont destinées à l'achat des produits pharmaceutiques ou au paiement des frais de consultation pour un montant de 125 000 FCFA et 250 000 FCFA pour les produits alimentaires.

- Les allocations annuelles perçues

Tableau 17 : Allocations perçues en FCFA

	2010	2011	2012
Handicapés	9 750 000	9 525 000	10 725 000
Pharmacie/alimentation	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Indigents	5 750 000	5 750 000	5 700 000
Total	20 000 000	19 775 000	20 925 000

Source : Coordination Provinciale du Moyen-Ogooué

La Coordination Provinciale du Moyen-Ogooué gère actuellement deux haltes-garderies à Lambaréné et deux centres préscolaires à Lambaréné et à Ndjolé. Ces établissements reçoivent prioritairement

les enfants des filles-mères et des personnes démunies. Les frais de scolarité s'élèvent à 5 000 F CFA par an.

II.4. - LES TELECOMMUNICATIONS

L'accès aux télécommunications est en nette progression notamment le téléphone mobile, lequel enregistre une augmentation considérable de 75% pour l'opérateur principal. Cette croissance est due au fait que le concurrent peine à satisfaire la demande de ses clients des Lacs. A cela s'ajoutent les promotions sur les services proposés.

La province ne disposait pas encore d'internet mobile en 2010. En 2012, elle est couverte à 75%. Aussi, les travaux de génie civil sont en cours pour couvrir l'ensemble du département Ogooué et Lacs en installation de la fibre optique.

Le taux de couverture de la province en matière de télécommunication est de 80% et 75% de la population de la province ont recours au téléphone mobile. Le coût moyen de la communication est de 100 F CFA la minute.

Tableau 18 : Evolution de l'activité de Gabon Télécom

	2011	2012
Abonnés mobile Libertis	400 000	700 000
Abonnés fixe	40	55
Chiffre d'affaires Gabon-Télécom	216 000 000	336 000 000

Source : Gabon-Télécom

Lambaréné dispose de deux cybercafés qui permettent aux populations locales d'accéder aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Le coût horaire est de 500 F CFA.

INFORMATIONS SOCIALES

II.5. - LE CADASTRE ET L'URBANISME

Les missions de la Direction de l'Habitat et du Cadastre sont les suivantes :

- régularisation et reconnaissance foncière ;
- sensibilisation sur les pratiques ou méthodes foncières ;
- analyse et règlement des conflits fonciers ;
- mise en lotissement des zones viabilisées.

En 2012, le nombre de logements construits par l'Etat est estimé à 44 et les parcelles octroyées à 715. Le prix d'une borne est de 15 000 F CFA.

L'Etat gabonais a initié trois (3) lotissements depuis les fêtes tournantes de 2009 que le Cadastre a régulièrement bornés en 2012. Il s'agit de :

- Petit Paris 3, 1 lotissement pour 14 logements ;
- Bafana Bafana, 1 lotissement pour 15 logements ;
- Dakar, 1 lotissement pour 15 logements.

La Mairie de Lambarené a initié un lotissement à Isaac, précisément à Petit Paris 3 derrière l'hôpital régional. Le nombre de parcelles assainies est d'environ 315.

Une initiative privée a permis de réaliser un lotissement dénommé AKEWA qui compte environ 400 parcelles.

L'entreprise MIKA Services, présente dans la province, réalise une plateforme de 8 ha pour la construction des logements de la SNI sur le site de l'ancienne Présidence de la République de Lambaréné au lieu dit Château. Elle réhabilite et aménage également des lotissements de la SNI à Lambaréné au quartier dit Akama-Nkendze. Depuis 2012, la SNI construit des logements sociaux sur ce site.

II.6. - L'EMPLOI

Les principaux employeurs de la province sont SIAT GABON et les entreprises d'exploitation forestière (SUNLY SAFOR, BORDAMUR et RIMBONAN, LEROY GABON, BROTHER'S LUMBER COMPANY LTD, etc). L'activité de pêche, très pratiquée dans le Moyen-Ogooué, utilise également une importante main d'œuvre.

II.6.1. - L'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée

Le marché du travail dans le Moyen-Ogooué est confronté à une insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée (Ingénieurs, Techniciens, Ouvriers qualifiés, Prestataires...).

Dans les secteurs du BTP et des Mines, les besoins en main d'œuvre concernent les emplois de conducteurs d'engins, de chauffeurs et mécaniciens poids lourds ainsi que d'autres spécialités.

Dans l'Agriculture, SIAT GABON a plus recours à des prestataires venant d'autres provinces.

II.6.2. - Le secteur informel

Il regorge des possibilités d'emplois notamment dans le domaine des petits métiers (coiffure, cordonnerie, commerce de détails des articles divers...) détenus à 80% par des étrangers. Le nombre d'employés dans ce secteur est d'environ 513 personnes.

INFORMATIONS SOCIALES

II.7. - LES INFRASTRUCTURES

II.7.1. - L'eau et l'électricité

- L'eau

Dans leur grande majorité, les zones rurales bénéficient du projet d'hydraulique villageoise. Malheureusement, les infrastructures de forage souffrent d'une insuffisance d'entretien. C'est pourquoi, plusieurs pompes ne fonctionnent pas dans certaines localités, privant ainsi ces populations de l'accès à l'eau potable.

La production nette d'eau potable par la SEEG en m³ a connu une croissance durant les trois dernières années, de 1,7 million de m³ en 2010, 1,8 million de m³ en 2011 et 2 millions de m³ en 2012.

Les ventes en m³ sont passées de 1,41 million de m³ en 2010 ; 1,44 million de mètre cubes en 2011 et 1,5 million de m³ en 2012.

Le nombre de bornes fontaines a par contre régressé. De 26 bornes en 2010, les années suivantes ont enregistré respectivement 18 et 15 bornes fontaines.

Tableau 19 : Production et vente d'eau potable en m³

	2010	2011	2012
Capacité installée (m³/j)			
Bifoun (eau souterraine)	240	240	240
Lambaréné (eau de surface)	3600	3600	3600
Lambaréné (eau souterraine)	2640	2640	2640
Ndjolé (eau de surface)	720	720	720
Production nette en milliers de m³	1 689	1 797	2 029
Bifoun	19	21	20
Lambaréné	1 436	1 509	1 705
Ndjolé	234	267	304
Volume vendu en milliers de m³	1 414,3	1 442,5	1 503,9
Bifoun	14,6	12,7	15
Lambaréné	1 152,6	1 169,6	1 263,3
Ndjolé	247,1	260,2	225,6
Nombre de bornes fontaines	26	18	15

Source : Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) Moyen Ogooué

En 2012, dans le cadre de l'hydraulique villageoise, 82 villages ont été équipés, pour un total de 103 points d'eau, soit un taux de couverture de 49%.



Agence SEEG de Lambaréné

- L'électricité

La principale source d'énergie en milieu rural est le pétrole lampant. La production d'électricité par la SEEG indique que la Basse Tension a nettement progressé de 26,37 Gwh en 2010 à 26,75 Gwh en 2011 et 28,97 Gwh en 2012.

Tableau 20 : Production d'électricité

	2010	2011	2012
Production nette en Gwh	26,37	26,75	28,97
Bifoun	0,51	0,53	0,58
Lambaréné	21,81	21,99	23,82
Ndjolé	4,05	4,23	4,57

Source: Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) Moyen Ogooué

II.7.2. - Les voies de communication

Le Moyen-Ogooué bénéficie d'un réseau routier de qualité appréciable qui facilite les activités commerciales et la mobilité des personnes. Toutefois, il n'en est pas de même pour le réseau fluvial où l'absence de moyens de transport appropriés et de grande capacité freine l'activité économique avec la ville de Port-Gentil, son principal débouché.

II.8. - L'ENVIRONNEMENT

A Lambaréné, en Octobre 2012, une convention a été signée pour une durée de dix (10) ans entre la société Gabon Propre Service (GPS) et l'Etat gabonais représenté par l'hôtel de ville. GPS assure la collecte, le ramassage et la gestion des ordures ménagères et domestiques. Ces déchets sont stockés au km 5 sur la route de Fougamou.

A Ndjolé, le ramassage des ordures est assuré par un prestataire à savoir «l'Etablissement Ndjolé Ville Propre». La convention avec la Mairie a été signée en juillet 2008. Les déchets sont collectés deux fois par semaine et déversés à 3 km de la ville sur la route de Libreville.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

PARTIE 3

L'activité économique dans la province du Moyen Ogooué porte sur les trois secteurs : le primaire, le secondaire et le tertiaire. Le secteur primaire est essentiellement dominé par l'exploitation forestière, la pêche artisanale et l'agriculture. Le secteur secondaire se rapporte à l'activité de transformation du bois et à l'industrie agro-alimentaire. Quant au secteur tertiaire, son activité principale est le commerce assuré surtout par le Groupe Ceca-Gadis à travers ses magasins et des grossistes d'origine mauritanienne. Les services sont dominés par les structures hôtelières au demeurant très florissantes. La province accueille un seul établissement bancaire, la Banque Gabonaise de Développement (BGD).

III.1. – L'AGRICULTURE, L'ÉLEVAGE ET LA PÊCHE

III.1.1. – L'agriculture

La Direction Provinciale de l'Agriculture est la structure déconcentrée du Ministère de l'Agriculture qui sert de coordination aux structures locales. Elle a pour missions :

- de conduire la politique de vulgarisation en matière d'agriculture ;
- de concevoir et assurer l'exécution des programmes divers de développement agricole et de recherche ;
- de contrôler la qualité des denrées alimentaires et des animaux sur pieds ;
- et de collecter, traiter, analyser et diffuser les données statistiques en matière d'agriculture au niveau provincial.

L'agriculture dans le Moyen Ogooué reste le maillon faible de l'économie de la province dominée par l'exploitation forestière. Malgré ses énormes potentialités naturelles, l'activité agricole est en déclin.

Dans le but de promouvoir celle-ci, la FAO et le Gouvernement ont initié le projet d'investissement agricole (PRODIAG) piloté par l'IGAD dont le but est la multiplication de boutures saines de manioc. Il est

INFORMATIONS ECONOMIQUES

mis en place dans les regroupements de villages. Des plantations communautaires sont créées à l'intérieur desquelles chaque agriculteur occupe une superficie moyenne de 0,5 ha. Ils sont suivis par le responsable de l'IGAD, conjointement avec le Chef de secteur agricole, qui distribue le matériel végétal acheté par le Projet (rejet de banane, semence, bouture de manioc...).

Par ailleurs, à Lambaréné, le Centre d'Appui Technique du Ministère a relancé la culture des arbres fruitiers (pépinières de manguiers, d'atangatiers, d'orangers etc.) afin d'approvisionner la population en fruits.

III.1. 2. – L'élevage

L'élevage se pratique de manière traditionnelle dans la province du Moyen Ogooué. Il concerne la volaille, les caprins et les ovins. Le cheptel est de 1 000 têtes d'ovins et de caprins environ en 2012



Elevage de pintades à Lambaréné

III.1.3. – La pêche

L'activité de pêche est supervisée dans la province par une Inspection Provinciale qui a pour missions : la vulgarisation des techniques piscicoles et de pêche et la sensibilisation des pêcheurs. L'Inspection Provinciale dispose d'un effectif de 15 agents. Trois campagnes se sont déroulées au premier semestre 2012 de février à juin.



Une vue de l'Ogooué à Lambaréné

Il existe six zones de pêche :

- le lac ONANGUE avec une superficie de 168 km² ;
- le lac AZINGO avec une superficie de 106 km² ;
- le lac ANENGUE avec une superficie de 88 km² ;
- Ebel-Abanga ;
- Canton Sam-kita ;
- Ebel-Menguene.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

La pêche constitue une activité importante dans cette province baignée par le fleuve Ogooué et de nombreux lacs riches en espèces halieutiques diverses et abondantes. Depuis la construction en 2004 du Centre d'Appui à la Pêche Artisanale de Lambaréné (CCPAL) par la coopération japonaise, cette activité connaît un dynamisme notable.

Les principales espèces de poisson pêchées sont le sans-nom, la carpe et le machoiron. Le prix du kilogramme de poisson varie selon les saisons entre 1 000 et 3 000 F CFA.

Les différents acteurs dans la filière sont : les patrons pêcheurs, les pêcheurs, les revendeurs ou les collecteurs, les commerçants et les écailleurs. En 2012, 30 patrons pêcheurs ont payé leurs autorisations de pêche et près de 80 acteurs exerçant dans les activités connexes ont fait établir leurs cartes de pêcheurs.

Tableau 21 : Evolution de l'activité de la pêche

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Production halieutique en kilogramme	63 080	64 118	69 095	7,8%
Chiffre d'affaires (en millions de F CFA)	61,402	69,789	76,930	10,2%

Source : Inspection des pêches

En 2012, la production halieutique a atteint 69 095 kilogrammes contre 64 118 kilogrammes en 2011 soit une hausse de 7,8%. Le chiffre d'affaires a connu un relèvement de 10,2% pour un montant de 76,9 millions de FCFA.

En dépit de ces résultats, les agents de l'administration des pêches restent confrontés à d'énormes problèmes logistiques qui constituent un obstacle majeur dans les opérations d'encadrement de proximité, ainsi que dans la collecte exhaustive des données sur un terrain fort difficile d'accès.

III.2. - LE BOIS ET L'INDUSTRIE DU BOIS

Les activités d'exploitation et de transformation du bois dans la province du Moyen-Ogooué sont exercées par plusieurs entreprises dont les plus importantes sont Leroy Gabon, Bordamur, Rimbunan Hijau, Cefor Sunly, Bois et Scierie de l'Ogooué (BSO), Bois et Scierie du Gabon (BSG), Brother's Lumber Company LTD et Corawood.

En 2012, le sciage de l'okoumé et des bois divers est en hausse de 2%. Les ventes locales se sont améliorées de 4% et celles à l'export de 2%.

Tableau 22 : Evolution de la Production et des ventes du bois transformé

Années	Entrée grumes en usine en m ³	Production sciages en m ³	Ventes locales sciages en m ³	Vente à l'export en m ³
2011	177 654	84 286	1 887	71 600
2012	18 911	85 958	1 956	73 158

Source : BSO, BSG, ROUGIER Mévang

III.3. - L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

En 2003, la Société d'Investissement pour l'Agriculture Tropicale (SIAT) a participé aux appels d'offres internationaux pour la privatisation de la société Agrogabon, qui œuvrait dans la production de l'huile de palme. Ayant remporté l'appel d'offres, le Groupe SIAT a signé une convention de reprise avec le Gouvernement gabonais le 5 avril 2004.

Ainsi créée, SIAT GABON regroupe les actifs non seulement de la société Agrogabon mais aussi des sociétés Hévégab (spécialisée dans la production de caoutchouc naturel) et de SOGADEL (pour l'élevage de bovins).

INFORMATIONS ECONOMIQUES

- Le complexe agro-industriel de Makouké

Les plantations de palmier à huile se trouvent à Makouké à 70 km de Lambaréné. Elles s'étendent sur deux sites à savoir Makouké et Bindo d'une superficie totale de 5 200 ha où plus de 800 personnes sont employées pour leur entretien, la récolte des fruits et leur acheminement vers l'huilerie.

La plantation de Nzilé, inexploitée depuis deux ans, a été transformée en plantation d'Hévéa en 2012. 250 ha de pépinières ont déjà été réalisés. La production est convoyée à Kango avant d'être acheminée sur Mitzic.

D'importants investissements aussi bien, matériels, humains que financiers ont été consentis afin de permettre à cette usine d'atteindre aujourd'hui, une capacité de production de 6 tonnes d'huile de palme par heure.

- Le complexe industriel de Lambaréné

Il comprend entre autres :

- une usine de raffinage et fractionnement automatisée de 50 tonnes par jour dont le rôle est la production de l'huile raffinée et fractionnée en oléine (huile de table) et stéarine (matière première pour fabrication de savon) ;
- une installation de conditionnement moderne robotisée d'une capacité de 32 tonnes par jour pour embouteiller et emballer les produits Cuisin'Or et Palma ;
- une savonnerie de 20 tonnes par jour qui produit le savon.

Les produits issus de l'exploitation à base du palmier à huile sont constitués de :

- l'huile de palme brute ou rouge commercialisée en bouteilles d'1 litre ou en bidons de 5 litres sous la marque «Palma» ;
- l'huile de table vendue sous la marque déposée Cuisin'Or est conditionnée en bouteille de 0,5 litre, 1 litre, 2 litres et en bidons de 5

litres, 10 litres, et 20 litres ;

- le savon de ménage élaboré selon la méthode du savon de Marseille, vendu sous trois couleurs : bleu, ambré et blanc. Les blocs de 100, 200 et 400 grammes sont mis en vente sur le marché sous la marque déposée «Pursavon».

- Le marché

La production de SIAT ne permet pas de couvrir la demande nationale, celle-ci est complétée par les importations du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de l'Asie du Sud-Est. SIAT vend environ 2 500 tonnes de savon par an.

- Les effectifs

Les effectifs restent stables et se situent à 2 000 agents.

- Les investissements

L'investissement le plus important réalisé en 2012 est la construction d'une savonnerie plus moderne qui permettra de quadrupler la capacité de production en 2013.

- La production

En 2012, la production a connu une hausse de 1% pour l'huile brute et de 2% pour l'huile de table.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Tableau 23 : Evolution de l'activité en tonnes

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Régime de palme	34 177	34 483	35 039	1,6%
Huile brute	6 798	7 594	7 674	1,1%
Huile palmiste	163	299	300	0,3%
Huile raffinée	7 528	6 027	6 148	2%
Pur savon	2 727	2 099	2 099	0%

Source : SIAT GABON

Tableau 24 : Evolution du chiffre d'affaires en millions de FCFA

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Cuicin'Or	6 402,2	5 864,9	5 779,3	-1,46%
Palma	479,4	431,3	554,9	28,66%
Savon	1 505,2	1 305,3	1 499,2	14,85%
Total	8 386,8	7 601,5	7 833,4	3,05%

Source : SIAT GABON

III. 4. - LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

En 2012, l'entreprise MIKA Services a réalisé les travaux suivants :

- réaménagement et extension du stade de football de Lambaréné ;
- réfection et réhabilitation de l'hôtel Ogooué Palace ;
- réalisation de la salle de conférence de l'hôtel Ogooué Palace ;
- Centre de Formation Professionnel ;
- travaux de terrassement et stabilisation des talus à l'hôpital SCHWEITZER ;
- réhabilitation et aménagement du lotissement de la SNI ;
- voiries et terrassement des routes et caniveaux ;
- réalisation de l'école de Métier au quartier Carrière ;
- le projet Mabou-Mines avec le groupe ERAMET ;
- installation des équipements de forage et réalisation des œuvres de Génie civil.

III.5 – COMMERCE : CECA-GADIS

Le groupe Céca-Gadis a connu en 2012, une amélioration de ses activités au niveau de la province du Moyen-Ogooué. Plusieurs raisons expliqueraient cette embellie parmi laquelle, la démographie. La province accueille de plus en plus de personnes donc de potentiels consommateurs. Aussi, Lambaréné est considérée comme une « plaque tournante ». Ainsi, de nombreux commerçants quittent des villes comme Port-Gentil et Fougamou pour venir s’approvisionner en vivres frais et autres aliments.

La ville enregistre la présence de nouvelles entreprises telles que New-Rest dans la construction, MABOU-Mines dans l’exploration des terres rares et du niobium et Ayouba dans la restauration. Ce qui a pour effet de dynamiser les ventes de Céca-Gadis.

Tableau 25 : Evolution des effectifs et du chiffre d’affaires

Années	2011	2012
Effectifs (en nombre)	7	8
Chiffre d’affaires (en millions de FCFA)	1 040	1 120

Source : Céca-Gadis/ Lambaréné

III.6. - LES SERVICES

III.6.1. - Les transports

- Le transport terrestre

Outre les transporteurs particuliers, la Société Gabonaise de Transport (SOGATRA), entreprise publique, qui a démarré ses activités en 2009 a pour objectif de transporter les gabonais à moindre coût. Le tarif du trajet Libreville-Lambaréné est de 4 000 FCFA contre 7 000 FCFA pour les transporteurs particuliers.

En 2012, la SOGATRA effectue 10 rotations par jour. Ce nombre

INFORMATIONS ECONOMIQUES

atteint 15 pendant la période de forte activité. Comparativement à 2011, le nombre de voyageurs s'est raffermi de 5% pour s'établir à 170 000 en 2012, soit un chiffre d'affaires de 680 millions de FCFA contre 648 millions de FCFA en 2011.

Toutefois, l'agence de Lambaréné est confrontée à de nombreuses difficultés parmi lesquelles :

- l'insuffisance du budget de fonctionnement ;
- le manque d'ateliers pour l'entretien et la réparation des bus.

Tableau 26 : Evolution de l'activité de SOGATRA

	2010	2011	2012	Variation
Chiffre d'affaires en M FCFA	453,6	648	680	4,9%
Nombre de passagers	113 400	162 000	170 000	4,9%

Source : SOGATRA

Au départ de Lambaréné, les destinations desservies par les autres transporteurs sont notamment Libreville, Makouké, Bifoun, Ndjolé, Fougamou, Mandji, Mouila, Ndendé, Lébamba, Mbigou, Malinga, Tchibanga etc.

Tableau 27 : Tarifs au départ de Lambaréné

Villes	Tarif aller-simple	Nombre de véhicules par jour
Libreville	7 000	50
Makouké	1 500	4
Bifoun,	2 000	10
Ndjolé	4 000	10
Fougamou	5 000	4
Mandji	10 000	4
Mouila	8 000	10
Ndendé	12 000	10
Lébamba	14 000	3
Mbigou,	20 000	2
Tchibanga.	17 000	3
Malinga	25 000	2

Source : Association des transporteurs terrestres de Lambaréné

Trois cent (300) taxis environ assurent le transport urbain à Lambaréné. La ville de Ndjolé est desservi par 1 taxi et 11 transporteurs périphériques.

- Le transport maritime et fluvial

L'activité maritime est dominée par le mouvement des remorqueurs, des barges et des transporteurs fluviaux. Les remorqueurs et les barges sont spécialisés dans le transport de produits pétroliers pour ravitailler Ndjolé et Lambaréné et le transport de bois. C'est une activité dominée par l'entreprise SHO – SBON.

Pour le transport de grumes, l'activité bénéficie aux exploitants BORDAMUR, BSO, OLAM et OGANDAGA Robert. Le nombre de barges mis en service est de neuf (9) dont trois (3) d'une capacité de 250 m³, une de 300 m³, trois (3) de 350 m³ et deux (2) d'une capacité de 600 m³ chacune.

Les remorqueurs sont au nombre de sept (7). Ils sont spécialisés dans le transport de produits pétroliers vers les dépôts de Lambaréné et de Ndjolé. Les principaux bénéficiaires sont les compagnies Pétro Gabon, Engen et Total Marketing.

Dans l'ensemble, l'activité des dépôts tend à se relever. La dynamique d'extension du réseau de distribution de produits pétroliers et l'approvisionnement de grands groupes comme Addax font que les dépôts de Lambaréné et Ndjolé sont de plus en plus sollicités pour éviter les ruptures de stocks.

Le trafic fluvial a été dominé en 2012 par le transport des passagers via les vedettes et le transport de fret vivrier au moyen des pirogues à rames ou à moteur. Les vedettes les plus constantes sont au nombre de cinq (5) pour une capacité moyenne de 167 places. Les pirogues sont elles aussi au nombre de cinq (5).

En 2012, le nombre de personnes transportées est de 97 411 contre

INFORMATIONS ECONOMIQUES

93 216 en 2011. Le tarif moyen aller-retour à destination de Port-Gentil, au départ de Lambaréné est de 25 000 FCFA par personne.

Tableau 28 : Evolution du trafic fluvial

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Nombre de personnes transportées	89 984	93 216	97 411	4,5%

Source : Délégation Provinciale des affaires maritimes et fluviales du Moyen Ogooué

III.6.2. - L'hôtellerie et le tourisme

- L'hôtellerie

En tant que ville-carrefour pour le Sud, Lambaréné connaît une activité hôtelière florissante au regard du taux de remplissage des hôtels qui est fort appréciable. Il n'y a pas eu création de structures nouvelles dans le secteur.



Un hôtel à Lambaréné

De manière globale, l'hôtellerie connaît des pics d'activité les week-ends au cours desquels on enregistre des taux d'occupation avoisinant les 95%.

Six principales structures assurent l'accueil des touristes et autres demandeurs passagers d'hébergement. Outre ces grandes structures, on compte une vingtaine d'hôtels, de motels, d'auberges et de cases de passage. Les chambres sont climatisées ou pas, avec ou sans téléviseur. Les prix oscillent entre 6 000 et 70 500 F CFA la nuitée.

Tableau 29 : Capacité d'accueil de quelques hôtels de Lambaréné

Hôtels	Nombre de chambres	Nombre de suites
Hôtel Ogooué Palace	57 chambres climatisées.	6
Hôtel Schweitzer	57 chambres climatisées	0
Complexe les Sirènes de G et B	16 chambres climatisées	4
Motel BANANAS	21 chambres climatisées	0
Hôtel OZIGO	20 chambres climatisées	0
Motel Bô bebe	20 chambres climatisées	0
Total	191	10

Source : Les opérateurs du secteur hôtellerie

- Le tourisme

En visitant la province du Moyen Ogooué on peut découvrir :

- la maison et l'hôpital du Docteur Albert SCHWEITZER ;
- les lacs Deglé, Azingo, Nzilé, Evaro, Molet, .. ;
- la faune aquatique : hippopotames, tortues géantes ;
- la mission Ngomo ;
- le site Andende 1^{er} Acale ;
- etc.

III.6.3. - Le Pari Mutuel Urbain Gabonais (PMUG)

L'activité du PMUG consiste à prendre des paris sur les courses des chevaux. La structure emploie 16 agents et 28 délégués.

En 2012, le PMUG du Moyen-Ogooué a enregistré un chiffre d'affaires de 900 millions de FCFA, nettement supérieur à celui de 2011 établi à 600 millions de FCFA. Cette performance est liée à la nouvelle politique d'incitation menée sur le plan local. Plusieurs primes sont octroyées aux agents méritants.

Les investissements en 2012 ont consisté à la réfection du bâtiment administratif et à l'acquisition de nouveaux kiosques.

III.6.4. – Les assurances

Le marché de l'Assurance dans la province du Moyen-Ogooué est très restreint, seulement deux (2) compagnies se partagent l'activité : le Cabinet «Gabonaise de Courtage d'Assurance» (GCA) présent à Lambaréné depuis 2006 et Ogar Vie qui l'a rejoint en Octobre 2012.

GCA ne couvre que les branches automobiles et motos, les souscriptions dans les autres branches restent encore centralisées à Libreville. Plusieurs chauffeurs et propriétaires de pirogues prennent le risque de circuler sans assurance malgré les campagnes de sensibilisations. Les exploitants forestiers de la province s'assurent quant à eux à Libreville.

Le souhait de la GCA est de poursuivre la sensibilisation en faisant participer les Inspections de la Marine Marchande et de la Pêche pour contraindre les acteurs de la pêche à assurer leurs embarcations. Le prix moyen de l'abonnement est fixé en fonction de certaines considérations tel que le degré des risques encourus :

- 135 000 FCFA par an pour les véhicules utilitaires ;
- 200 000 à 450 000 FCFA par an pour les camions ;
- 700 000 FCFA par an pour les véhicules à usage commercial (taxi).

La GCA pratique une politique d'incitation permettant de payer le montant de l'assurance par tranches trimestriellement. C'est ce qui explique la hausse de la demande de ses prestations car les clients ne vont plus à Libreville couvrir le risque de « l'assurance taxi » (160 000 FCFA tous les trois mois et 400 000 F CFA tous les six mois).

Les activités sont en nette progression par rapport à 2011. En 2012, le chiffre d'affaires est à 15 millions contre 14,5 millions de FCFA en 2011, soit une hausse de 3,4%.

III.6.5. - La Banque Gabonaise de Développement (BGD)

La banque octroie des crédits de trésorerie aux commerçants désireux de développer leurs activités. Elle offre aussi des crédits à la consommation aux agents du public et du privé. Aussi, en l'absence de banques commerciales, la BGD fait ainsi office de banque commerciale pour des produits basiques.

2012 a été une année exceptionnelle. L'objectif fixé à la banque était d'atteindre 250 millions de FCFA de crédit à la consommation et de trésorerie. La banque a réalisé 1,2 milliard de FCFA de crédit.

Trois raisons expliquent cette croissance :

- la couverture d'autres localités à l'instar de Kango et de Fougamou ;
- la régularisation par l'Etat de certains agents qui n'avaient pas de poste budgétaire ;
- la signature des conventions d'ouverture de compte et d'octroi de crédit aux agents de la CNAMGS, la CNSS.

La province du Moyen-Ogooué présente des potentialités économiques importantes. Celles-ci partent des richesses du sol et du sous-sol à la multitude de sites qui peuvent devenir de véritables attractions touristiques. Ainsi, le sous-sol du Moyen-Ogooué est doté du pétrole, du manganèse et du niobium.

Par ailleurs, en dehors des terres fertiles dont elle regorge, cette province abrite des sites touristiques exceptionnels. Elle dispose d'un immense héritage historique marqué par le passage du Dr Albert Schweitzer. Cette particularité fait que la province du Moyen-Ogooué et singulièrement la ville de Lambaréné est connue au-delà des frontières nationales.

Il faut signaler également que cette province a une expérience de coopération décentralisée avec des collectivités et des communes en Europe.

Ont contribué à l'élaboration de la Situation Socio-économique du Moyen-Ogooué, édition 2012 :

Directeur Général : Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général Adjoint : Madame KASSAT Aurélie

Cellule Promotion de l'Economie Provinciale

Mesdames :

- Amélie ANGUE MINKO, Chef de Cellule et responsable de la Nyanga
- Mélanie KOUMBA, épouse EBIKAM, Responsable du Moyen Ogooué

Messieurs :

- Jean-Louis MIHINDOU, Responsable du Haut-Ogooué
- Pierre-Dieudonné TATY, Responsable de la Ngounié
- Marcel IBINGA, Responsable de l'Ogooué-Ivindo
- Jean-De-Dieu MOUSSODOU, Responsable de l'Ogooué-Lolo
- Jean-Jacques MAGNANGA MAGNANGA, Responsable du Woleu Ntem

Direction des Synthèses Economiques et de la recherche

Messieurs :

- Patrick Renaud LOEMBA
- Kévin BOUNGOUNGOU
- Innocent ILAWOU

Direction des Etudes Macro-Economiques

Messieurs :

- Didier NKOGHE OBAME
- Raphael MBA N'NANG

Direction des Institutions Financières

- Monsieur NDO Christian

